

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 24 juin 2022,
Secrétaire de séance : Jean SARASOLA

Etaient présents 44 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint

Présents : Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Philippe VIGNEAU, Ophélie ESCOT, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Anne-Marie BARRÈRE suppléante de André BERNOS, Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE, Patrick RACHOU suppléant de Patrick DRILHOLE

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean SARASOLA, Jean-Jacques BORDENAVE à Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne TOUVARD à Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Suzanne SAGE à Maryse ARTIGAU, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Jean CONTOU CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Stéphane LARTIGUE à Marie-Lyse BISTUÉ, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Patrick MAILLET à Flora LAPERNE, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT,

Absents : Dany BARRAUD, David MIRANDE, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Alexandre LEHMANN, Jean-Michel IDOPE, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Jean-Maurice CABANNES, Laurence DUPRIEZ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Martine MIRANDE, Christophe QUERY

RAPPORT N° 220630-05-TOU-

**AVENANT À LA CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC
L'OFFICE DE TOURISME DU HAUT-BÉARN : PLAN D'ACTIONS 2022**

Mme ALTHAPÉ rappelle que par délibération en date du 8 décembre 2020, une convention d'objectifs pluriannuelle 2021-2023 définit les missions que la Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB) confie à l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

Dans cette convention, l'Office de Tourisme du Haut-Béarn s'engage à mettre en œuvre les actions nécessaires afin de répondre à l'ambition politique de la Communauté de Communes du Haut-Béarn et aux axes stratégiques suivants :

- AXE A - Faire de nos filières et de leurs spécificités des éléments d'attractivité de la destination des Pyrénées béarnaises
- AXE B - Accompagner les professionnels pour répondre aux enjeux à venir de l'économie touristique
- AXE C - Développer les partenariats et les synergies pour optimiser la fréquentation des Pyrénées béarnaises.

L'Office de tourisme assure des missions de service public : accueil, information, promotion et coordination des acteurs.

En complément, la délibération prévoit la signature d'un avenant annuel afin de préciser le plan d'actions permettant de répondre aux objectifs stratégiques définis par la CCHB.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** l'avenant 2022 à la convention d'objectifs de l'Office de Tourisme du Haut-Béarn ci-annexé,
- **AUTORISE** le Président à le signer,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 juin 2022
Pour extrait certifié conforme

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY



Envoyé en préfecture le 11/07/2022
Reçu en préfecture le 11/07/2022
Affiché le 
ID : 064-200067262-20220630-220630_05_TOU-DE

AVENANT 2022

A LA CONVENTION D'OBJECTIFS PLURIANNUELLE 2021/2023 AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU HAUT-BEARN

ENTRE,

La Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB),

Dont le siège est à Oloron Sainte-Marie, 12 Place de Jaca, 64 400.

Représentée par son Président, Monsieur Bernard UTHURRY, agissant en cette qualité, dûment habilité par délibération du Conseil Communautaire en date du 30 juin 2022 d'une part,

ET,

L'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial Office de Tourisme du Haut-Béarn (OTHB),

Dont le siège est à Oloron Sainte-Marie, Allées du Comte de Tréville, 64 400.

Représenté par sa Présidente, Madame Lydie ALTHAPÉ, agissant en tant que représentant légal, dûment habilitée par délibération du comité de direction de l'Office de Tourisme du Haut-Béarn en date du
d'autre part.

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT

Par délibération en date du 8 décembre 2020, une convention d'objectifs pluriannuelle 2021-2023 définit les missions que la CCHB confie à l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

Dans cette convention, l'Office de Tourisme du Haut-Béarn s'engage à mettre en œuvre les actions nécessaires afin de répondre à l'ambition politique de la Communauté de Communes du Haut-Béarn et aux axes stratégiques suivants :

- AXE A - Faire de nos filières et de leurs spécificités des éléments d'attractivité de la destination des Pyrénées béarnaises
- AXE B - Accompagner les professionnels pour répondre aux enjeux à venir de l'économie touristique
- AXE C - Développer les partenariats et les synergies pour optimiser la fréquentation des Pyrénées béarnaises.

L'Office de tourisme assure des missions de service public : accueil, information des acteurs.

En complément, la délibération prévoit la signature d'un avenant annuel afin de préciser le plan d'actions afin de répondre aux objectifs stratégiques définis par la CCHB.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de préciser le plan d'actions 2022 de l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, suivant les axes stratégiques définis par la CCHB.

ARTICLE 2 – PLAN D' ACTIONS 2022

AXE 1 - FAIRE DE NOS FILIERES ET DE LEURS SPECIFICITES DES ELEMENTS D'ATTRACTIVITE DE LA DESTINATION DES PYRENEES BEARNAISES

ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Randonnée / Poursuivre la politique d'excellence des itinéraires

- Rééditer le topoguide et procéder à sa diffusion élargie au réseau de distribution spécialisé pour une visibilité nationale (poursuite de la mise en vente chez les partenaires de l'OTHB et commerçants)
- Reconduire la production de sorties accompagnées
- Organiser des accueils presse
- Former le personnel des Offices de Tourisme
- Participer à la commission Plan Local de Randonnée (PLR) de la CCHB
- Promouvoir le réseau de sentier via le site internet les informations, topofiches et traces GPX
- Promouvoir le réseau de sentiers via les brochures (guides...)
- Renouveler l'édition de la carte randonnées
- Participer à la veille qualité des sentiers avec le service de la CCHB.

En lien avec la CCHB : assistance et accompagnement des communes sur les problématiques liées à la randonnée (parking, fréquentation...).

Vélo (vélo de route et VTT) / Faire des Pyrénées béarnaises un spot incontournable pour la pratique du vélo dans les Pyrénées

- Animer la destination avec les locaux (accueil vélo, newsletter, café vélo...)
- Déployer le label Accueil Vélo : newsletter, réunions d'information, ciblage et visite
- Mettre en place un programme d'ateliers au printemps à destination des hébergeurs et structures labellisés
- Mettre à jour la carte vélo de route
- Poursuivre la diffusion de la carte vélo
- Achat média VTT

- Promouvoir la filière via le site internet et la diffusion des topofiches et traces
- Utiliser STRAVA comme vecteur d'image et d'appui à l'offre de valorisation de l'offre via les topofiches.
- Production et commercialisation de produit vélo test (séjour et sortie journée VTT et VTTAE).

En lien avec la CCHB : soutenir les événements cyclo existants pour en faire des vecteurs de notoriété de la destination / Se coordonner avec le schéma cyclable de la CCHB.

Trail / Soutenir la thématique en termes de parcours et événementiels

- Promouvoir les évènements.

Autres activités de pleine nature / Accompagner le développement de l'offre de pleine nature

- Rééditer le passeport activités
- Accompagner les prestataires à la commercialisation de leurs activités (place de marché)
- Vendre les prestations des professionnels
- Réfléchir à la réalisation d'un topoguide escalade
- Organiser des accueils presse

En lien avec la CCHB : Accompagner et structurer l'offre d'initiation d'escalade.

LA MONTAGNE EN HIVER

La montagne demain / Préparer les changements

- Intensifier le développement et la commercialisation de l'offre des domaines skiables (billetterie, télésiège, activités...)
- S'engager dans la commercialisation de l'offre des domaines skiables (billetteries...)
- Accompagner les stations dans la conversion de leur modèle économique face notamment aux enjeux climatiques.

La Pierre Saint-Martin et espace nordique

- Renouvellement de la convention entre le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et l'OTHB pour l'animation et la promotion de la station
- Ingénierie et mise en œuvre du plan média collectif (EPSA, OT, AaDT64)
- Assurer l'accueil (2 Bureaux d'Information Touristique – Arette et La Pierre Saint-Martin)
- Poursuivre le développement des activités hors ski (randonnées accompagnées, Terra Aventura ...)
- Réaliser une étude pour la mise en œuvre d'un service de conciergerie.
- Assurer des accueils presse.

Le Somport

- Intégrer la billetterie sur la place de marché
- Mettre en place une production de séjours et d'activités
- Assurer des accueils presse
- Participer à la recherche de nouvelles sources d'attractivité.

En lien avec la CCHB : Créer une nouvelle identité visuelle / Elaborer un plan de communication / participer à la réflexion sur la création d'ambiance du bâtiment point information touristique.

Issarbe

- Accompagner la commune pour la commercialisation de la billetterie, de l'hébergement et des activités
- Assurer des accueils presse.

En lien avec la CCHB : accompagner la commune sur le positionnement de la station et la création d'un refuge.

Montagne hors stations

- Valoriser l'offre touristique permettant un rayonnement montagne/piémont et offrant une complémentarité aux offres neige (patrimoine, producteurs, randonnées...)

AGROTOURISME / PASTORALISME

Poursuivre la structuration et la mise en tourisme de la filière / Retombées économiques et facteur d'attractivité touristique.

- Créer de nouveaux outils de promotion (carte gourmande)
- Accompagner les nouveaux événements et soutenir les plus importants en termes de retombées de clientèles (séjour et excursionnistes) comme les fêtes liées au pastoralisme.
- Valoriser les producteurs en circuits courts auprès de l'ensemble des professionnels des Pyrénées béarnaises (production de séjours...)
- Coordonner des opérations sur les marchés cibles (promotion de la destination au travers de la promotion et vente de produits), Jaca et Nantes.
- Poursuivre la mise en tourisme des sites de production (intégrer les visites des fermes dans la production groupe et individuels regroupés, signalisation, aménagement boutiques et accueil du public, mise en réseau des informations et produits de l'ensemble de la filière...)

PATRIMOINES

Valoriser les patrimoines des Pyrénées béarnaises / Un vecteur d'image incontournable

Poursuivre l'intégration de l'offre patrimoniale dans la production groupe et individuelle de l'OTHB

- Valoriser le patrimoine par une offre atypique.

AXE B - ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS POUR REPONDRE AUX ENJEUX A VENIR DE L'ECONOMIE TOURISTIQUE

Positionner l'offre par rapport aux attentes des clientèles / Accompagner les professionnels face aux nouvelles tendances du marché

De 2022 à 2025 la priorité sera donnée à la requalification de l'offre locative et à l'accompagnement des porteurs de projets pour redonner à la destination des Pyrénées béarnaises un niveau de qualité et de services permettant de fidéliser et démarcher des visiteurs toute l'année.

Hébergement locatif de La Pierre Saint-Martin :

- Suite à l'audit mené sur la requalification de l'hébergement, l'Office de Tourisme a lancé le projet « LPSM 2025 » pour accompagner les propriétaires de meublés et de chalets à revoir le positionnement de leurs biens (travaux, commercialisation et services).

En lien avec la CCHB : cette démarche s'inscrit dans un Appel à Manifestation d'Intérêt « rénovation des stations d'altitude » piloté par ATOUR France, et porté par la CCHB, en collaboration avec la commune d'Arette et le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Hébergement locatif en Pyrénées béarnaises :

- Suite à la réalisation du livret, lancement du programme « Repenser ma maison de vacances » pour accompagner les propriétaires de meublés de tourisme à mieux promouvoir et commercialiser leur bien toute l'année. Des visites conseils seront proposées à l'ensemble du parc et un accompagnement sur mesure dispensé par le personnel de l'Office de Tourisme sur les volets travaux / promotion et commercialisation.

L'office de Tourisme est désormais agréé pour le classement, pour mieux qualifier l'offre et générer une source de revenus complémentaire.

En lien avec la CCHB : Mailler le territoire et équiper les professionnels d'un outil d'accueil numérique / Poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets.

Améliorer les performances commerciales de la destination / Accompagnement et assistance des professionnels dans la commercialisation de l'offre.

- Assistance à la commercialisation individuelle des professionnels (*du conseil stratégique à l'outil*)
- Soutenir la performance des outils supports (*éditions, site Internet, réseaux sociaux...*) et des ressources humaines de l'OTHB
- Renforcer et renouveler la production pour faire face aux aléas du marché et garantir des ressources pour les professionnels et l'OTHB.

AXE C - DEVELOPPER LES PARTENARIATS ET LES SYNERGIES POUR OPTIMISER LA FREQUENTATION DES PYRENEES BEARNAISES ET L'EFFICACITE POLITIQUE

Des partenariats d'opportunité seront recherchés. Des conventions annuelles pourront être élaborées au service de la stratégie globale.

CCHB	OTHB
<p>Partenariats actuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pays de Béarn (promotion du Béarn) • AaDT64 (Convention de partenariat et Observatoire touristique) • Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau (Appel à projets Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques et Destination vélo) <p>Projets « LPSM 2025 » & « Repenser ma maison de vacances » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crédit Agricole • Rhinov • Artisans Pyrénées béarnaises 	<p>Partenariats actuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pays de Béarn (promotion du Béarn) • OT du Béarn (actions de communication) • AaDT64 (convention de partenariat pour actions et observation) • Géoval + Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau + Office de Tourisme de Pau

ARTICLE 3 :

Les dispositions de la convention non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

ARTICLE 4 :

Le présent avenant rentre en vigueur à compter de sa signature par les deux parties.

Fait en deux exemplaires originaux, à Oloron Sainte-Marie le

Pour la Communauté de Communes du Haut-Béarn,

Le Président

Bernard UTHURRY,

Pour l'Office de Tourisme du Haut-Béarn,

La Présidente

Lydie ALTHAPE,